

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 03/12/2019

Reçu en préfecture le 03/12/2019

Affiché le

ID : 035-213502909-20191129-D_20191129_09-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2019

Date de convocation : 8 novembre 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux nombre, à vingt heures quarante-cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE MÉTAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC et M. Fabien ZETTEL.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.
Absents : M. Bruno LESAIGE, M. Aurélien GENAITAY et Mme Erell LISSILLOUR.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France AQUET.

2019-11-29/09 – RÉPERTOIRE ÉLECTORALE UNIQUE : COMMISSION DE CONTRÔLE

Vu l'article L. 19 VII du code électoral,

Il y a lieu de modifier la composition de la commission de contrôle actuelle.

Il est proposé de nommer :

- Jean-Claude BÉLIARD, délégué du Tribunal de Grande Instance,
- Fernande HUBY, déléguée de l'administration,
- Marie-France AQUET, participante aux travaux de la commission de contrôle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- VALIDE la composition de la commission de contrôle.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

